

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 51 (1989)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Prévention des accidents

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Protection du conducteur

Le Service pour la prévention des accidents en agriculture SPAA rend attentif qu'avec le début de cette année, les tracteurs sur les exploitations pouvant prendre des apprentis devaient être équipés d'une cabine. Cette prescription est justifiée et pourra assez facilement être appliquée par rapport au clivage entre le chiffre de fermes avec apprentis en augmentation et un nombre d'apprentis constant ou même en légère diminution.



A côté de la protection contre le vent et les intempéries, la fonction de protection de cadres et d'arceaux de sécurité ou de cabines est indiscutable. Le dispositif de protection pour le conducteur diminue dans le cas d'un retournement de tracteur de manière frappante le risque d'accident. Il devrait donc être partie intégrante de la construction, donc protéger le père ou la mère et aller de soi.

Equiper ultérieurement son vieux tracteur d'un tel dispositif de protection est donc tout à fait à l'opposé du luxe.

## 240 millions pour la forêt

Pour combattre le bostryche, pour le soin de la jeune forêt, pour l'encouragement des exploitations forestières et pour soutenir l'économie forestière, la Confédération tiendra à disposition au cours des prochaines

quatre années 240 millions de francs. Le Conseil fédéral a récemment décrété une ordonnance qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1989 conjointement avec l'arrêté fédéral sur les mesures extraordinaires relatives à

la sauvegarde de la forêt. L'arrêté et l'ordonnance prendront la relève de «l'arrêté sur le bostryche». Par la suite, la Confédération soutiendra toujours les anciennes mesures contre les parasites des bois. En outre, la Confédération soutiendra financièrement des travaux pour entretenir les jeunes forêts, améliorer les conditions de travail dans les exploitations forestières et encouragera toute action en faveur de l'économie forestière et du bois.

LID

## Technique Agricole

### Editeur:

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)

Werner Bühler, Directeur

### Rédaction:

Ueli Zweifel

### Service de traduction:

Christiane de Senarclens

### Adresse:

Case postale 53, 5223 Riniken,  
Tél. 056 - 41 20 22  
Fax 056 - 41 67 31

### Régie des annonces:

Eduard Egloff SA,  
1, rue Loreto, 6301 Zug,  
Tél. 042 - 21 33 63/62  
Fax 042 - 22 22 35

### Imprimerie et expédition:

Schill & Cie SA, 6002 Lucerne

Reproduction autorisée  
mentionnant la source et  
justificatif

### Paraît 15 fois par an

### Prix de l'abonnement:

Suisse: Fr. 36.- par an  
Gratuit pour les membres ASETA  
Prix individuel pour l'étranger

**Le numéro 2/89 paraîtra  
le 30 janvier 1989**

**Dernier jour pour les ordres  
d'insertion: 12 janvier 1989**